

**CAP conducteur d'engins : travaux publics et carrières en 2 ans****Financement**Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**EFIA TP  
Magali CRINER  
05.55.93.24.88  
contact@efiatp.com**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(vé) non salarié(e)**Sélection :**

Dossier

**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Conditions d'accès :**Avoir 15 ans avant la fin de l'année civile Avoir  
terminé le cycle du collège Remplir un dossier  
de candidature**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

**Contrat de  
professionnalisation  
possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

Le conducteur est un ouvrier qualifié chargé de conduire tout type d'engins. Il travaille sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou de chantier au sein d'une entreprise routière, de canalisations, de terrassement ou de carrières. Quand il effectue les opérations de terrassement et de nivellement, il manipule des milliers de mètres cubes de terre, pierres, graviers principalement à la pelle mécanique, qui peut être équipée en rétro pour creuser des tranchées. Il maîtrise l'équilibre du boteur ou du bulldozer pour déblayer le terrain en poussant la terre grâce à une large lame d'acier. Le conducteur d'engins sait apprécier les distances et les reliefs. Il connaît parfaitement l'organisation du chantier. Il sait lire, analyser, décoder les plans de terrassement et les documents techniques. Il a du sang-froid, des réflexes et un sens aigu de la sécurité dans la conduite de grosses machines, telles que les chargeurs, les tombereaux sur pneus ou sur chenilles.

**Contenu et modalités d'organisation**

Durant les deux années de formation, les élèves s'initient à la conduite d'engins : pelle, boteur, chargeuse sur chenilles, tractopelle, tombereau, décapeuse, dragline, niveleuse, finisseur, chargeuse, chariot télescopique de chantier et compacteur. Ils font du terrassement, réalisent des tranchées, apprennent à poser buses, regards et tuyaux, à remblayer les tranchées. Les enseignements technologiques et professionnels portent aussi sur les notions suivantes : mécanique : fonctionnement du moteur, des transmissions, des circuits électriques et hydrauliques, du dispositif de freinage. Il s'agit d'effectuer l'entretien des engins (changer les filtres à gasoil, démonter des courroies, vérifier l'état des ampoules) et d'apprendre à réparer provisoirement une panne ; topographie : notions nécessaires pour implanter des ouvrages et apprendre à se servir de décimètres, de fils à plomb, de niveaux optiques, de nivelettes, etc. À partir d'un plan, être capable de reporter des distances, des angles droits, des altitudes sur le terrain ; connaissance des sols, résistance d'un terrain et sa capacité à porter les engins ; sécurité au travail, pour apprendre à effectuer la signalisation et le balisage d'un chantier, à respecter les règles de circulation des engins, à porter les équipements de protection individuelle.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné****Validation(s) Visée(s)****CAP conducteur d'engins : travaux publics et carrières - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)****Et après ?****Suite de parcours**

Possibilité de poursuivre : - en Bac Pro Travaux Publics en 2 ans - en CAP Constructeur de Routes et Aménagements Urbains en 1 an - en CAP Maintenance des Matériels en 1 an Possibilité de commencer sa carrière en entreprise de Travaux Publics

**Calendrier des sessions**

| Numéro<br>Carif | Dates de formation             | Ville         | Organisme de formation | Type<br>d'entrée | CPF             | Modalités   |
|-----------------|--------------------------------|---------------|------------------------|------------------|-----------------|---|
| <b>00257744</b> | du 22/08/2022 au<br>31/07/2024 | Égletons (19) | EFIA TP                |                  | Non<br>éligible |  |
| <b>00339171</b> | du 22/08/2023 au<br>31/07/2025 | Égletons (19) | EFIA TP                |                  | Non<br>éligible |  |
| <b>00428414</b> | du 02/09/2024 au<br>31/07/2026 | Égletons (19) | EFIA TP                |                  | Non<br>éligible |  |
| <b>00554876</b> | du 02/09/2025 au<br>31/07/2027 | Égletons (19) | EFIA TP                |                  | Non<br>éligible |  |